

DURÉE	SÉQUENCE	QUI ANIME ?	OÙ ?
10'	Accueil. Présentation du haras et introduction au thème de la demi-journée.	Médiateur - Enseignant	Cour d'honneur, sellerie d'honneur
25'	Objectif : découvrir le métier de palefrenier-soigneur. Rencontre avec les poneys. Découverte du quotidien du soigneur.	Médiateur	Écurie
25'	Objectif : comprendre le métier de cavalier. Découverte de l'espace de travail du cavalier et de son équipement. Échanges avec le cavalier.	Médiateur	Carrière
25'	Objectif : découvrir le métier de maréchal-ferrant et comprendre la ferrure. Observation et description de la forge, des outils et des étapes de la pose d'un fer.	Médiateur	Forge
25'	Objectif : comprendre le métier de sellier ou de meneur d'attelage. Démonstration d'un meneur d'attelage et présentation de son équipement. OU Démonstration d'un sellier et présentation de ses outils de travail. Échanges avec un meneur ou un sellier. Cette rencontre se fera en fonction des disponibilités des professionnels et du choix éventuel d'une deuxième activité.	Médiateur	Cour d'honneur ou atelier de sellerie
10'	Bilan de l'activité, passage aux toilettes.	Médiateur - Enseignant	Cour d'honneur, sellerie d'honneur

Ce déroulement est proposé à titre indicatif. Il peut évoluer en fonction des horaires d'arrivée et de départ du groupe, selon les conditions climatiques et le nombre de groupes sur place. Merci de votre compréhension.

À NOTER

Durée : 1/2 journée

Tarif : 2,5 € par élève (du 01/11 au 31/03)

3 € par élève (du 01/04 au 31/10)

Intervenant : cavalier et sellier
ou meneur d'attelage.

Vous pouvez consulter les ressources téléchargeables dans la rubrique *Organiser votre activité* de la page web de l'activité.

- Prévoir une tenue adaptée : séquences à l'extérieur (bottes et tenue imperméable en fonction de la météo).

RENDEZ-VOUS

Haras de la Vendée
120 Boulevard des Etats-Unis
- 85000 LA ROCHE SUR YON



PROGRAMMES SCOLAIRES

D'après les BOEN en vigueur

DÉCOUVERTES PROFESSIONNELLES

CONSIGNES DE VISITE

Enseignant, vous êtes responsable de votre groupe, en visite libre comme en visite accompagnée. Vous devez vous assurer du respect des consignes et transmettre ces informations aux élèves et aux accompagnateurs.

Les visiteurs qui ne respecteront pas ce règlement pourraient se voir interdire l'accès au site.

ENCADREMENT DU GROUPE

	Nous recommandons	Bulletin Officiel de l'Education Nationale : Circulaire du 13 juin 2023
Maternelle	6 accompagnateurs dont l'enseignant	Jusqu'à 16 élèves : 2 adultes dont l'enseignant de la classe. Au-delà d'un groupe de 16 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 8 élèves
Elémentaire	3 accompagnateurs dont l'enseignant - 4 si la classe excède les 30 élèves	Jusqu'à 30 élèves : 2 adultes dont au moins un enseignant. Au-delà de 30 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 15 élèves
Collège Lycée	2 accompagnateurs dont l'enseignant	Il appartient au chef d'établissement d'évaluer le nombre d'accompagnateurs nécessaire, au regard de ses obligations en matière de surveillance, et compte tenu de l'âge des élèves, de l'importance du groupe, de la durée du déplacement et des difficultés ou des risques que peut comporter le parcours des élèves.

Si le nombre d'accompagnateurs est supérieur, l'adulte supplémentaire sera considéré comme un visiteur du site et devra régler son droit d'entrée le jour de la visite (hors A.V.S.). Cette information vous sera communiquée en amont via la centrale de réservation. **En aucun cas un élève ne doit rester seul.**

RESPECT DES LIEUX

Boire et manger dans les espaces prévus à cet effet. En cas d'intempéries un espace abrité pourra être mis à votre disposition si le nombre d'élèves accueillis le jour-même le permet.

Rester attentif à la circulation des chevaux.

RESPECT DES AUTRES

Rester discret (ne pas courir, ne pas crier).

Éteindre les téléphones portables.

Ne pas fumer ou vapoter.

PENSEZ-Y

Certaines activités se déroulent en extérieur. **Prévoir des vêtements et chaussures adaptés à l'activité et la météo.**

PIQUE-NIQUE ZÉRO DÉCHET

Le Département de la Vendée est engagé dans une démarche éco-citoyenne : **privilégier le pique-nique zéro déchet, rapporter vos poubelles à l'établissement pour les trier et ramener tout aliment non consommé.** Comment préparer une pause éco-responsable réussie ? En veillant par exemple à limiter le nombre d'emballages plastiques ou aluminium, et en privilégiant les gourdes ou récipients réutilisables.